

Demande de transcription des débats judiciaires

Comment commander la transcription des débats judiciaires

1. Télécharger le [formulaire de commande de transcription des débats judiciaires](#).
2. Veuillez lire attentivement toutes les instructions afin de vous assurer que vous avez bien suivi toutes les étapes.
3. Remplissez le formulaire et sélectionnez un fournisseur dans la liste figurant sur le formulaire.
Toutes les parties qui souhaitent commander une transcription des débats judiciaires auprès de la Ville de Brampton doivent sélectionner et contacter un fournisseur figurant dans la liste des fournisseurs de services de transcription et prendre des dispositions pour tous les aspects de la commande de transcription, y compris le délai requis, le mode de paiement et les méthodes de livraison. Le vendeur vous indiquera s'il existe des restrictions d'accès à la commande de transcription que vous souhaitez passer.
4. Contactez directement le vendeur pour passer la commande et conservez une copie de la confirmation.

Coordonnées des Services judiciaires

Cour des infractions provinciales de la Cour de justice de l'Ontario

Greffe de la Cour des infractions provinciales

5 Ray Lawson Blvd., Brampton L6Y 5L7

 **Heures d'ouverture:** Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (sauf les jours fériés)

 **Téléphone:** 905.450.4770

Télécopieur: 905.450.4794

Ligne téléphonique ATS: 905.874.2130

 **Courriel:** provincialoffencescourt@brampton.ca

Coordonnées des poursuivants

Bureau des poursuivants

5 Ray Lawson Blvd., Brampton L6Y 5L7 (2^e étage)

 **Heures d'ouverture:** Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (sauf les jours fériés)

 **Téléphone:** 905.450.7211